

cepté le plan de la subdivision des lots 4 et 485 de la paroisse du Sault-au-Recollet, pour l'établissement de rues.

(d) De la "Applemount Land Co. Ltd.", demandant d'accepter le plan de la partie de la ferme "Fraser", située dans le quartier St-Denis, pour l'établissement de rues de 66 pieds de largeur.

(e) De M. F. Leloup, faisant certaines suggestions au sujet du nettoyage des rues.

De la "Stanhope Granite Company" offrant de vendre à la Cité de la bordure de pierre.

(f) De N.-U. Lacasse, demandant que soient déplacés les poteaux qui se trouvent en face des Nos 902 à 914 avenue Mont-Royal.

(g) Protêt des Marguilliers de la Fabrique de Sainte-Brigide *re* construction d'un mur de revêtement rue Cartier.

(h) Ordonnance de la Commission des Chemins de fer du Canada, à Ottawa, ainsi qu'une lettre de la Compagnie du Pacifique Canadien relativement aux réparations au pont de la rue Sainte-Catherine-Est.

(i) De I. Watterson & Co., demandant que l'entrée de cour en face du No 124 rue Murray, soit pavée en blocs de granit.

(j) De la "Montreal Light, Heat & Power Co." relativement à la destruction de ses tuyaux par suite de la construction d'un égout dans la rue DeMontigny, entre les rues Amherst et DeLorimier.

(k) De contribuables des quartiers St-Henri, Ste-Cunégonde et St-Gabriel, demandant que le Conseil de Ville insiste auprès de la Compagnie des Tramways de Montréal, pour qu'elle établisse une ligne additionnelle partant d'un point dans le quartier St-Gabriel, et allant au moins jusqu'à la rue Ste-Catherine, en suivant la rue Atwater.

(l) De M. Alex. McArthur & Co., demandant que l'on permette à la "Montreal Street Ry Co.", de poser des rails sur la rue du Havre pour le transport du fret.

(m) De "Terminal Warehouse & Cartage Co., Ltd", demandant la permission d'établir une voie d'embranchement sur la rue des Communes.

(n) De contribuables demandant que la rue Harmony soit ouverte jusqu'à la rue Ontario.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour qu'il prépare un plan et un rapport à ce sujet.

De la "Amherst Park Land Co.", demandant que les rues sur sa propriété au Parc Amherst soient tracées.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour qu'il prépare un plan et qu'il fasse un rapport.

Les documents suivants sont renvoyés à l'inspecteur de la Ville pour qu'il prépare des estimés:

(a) De J. Vanier, demandant qu'un trottoir permanent soit construit en face des Nos 104 à 120 rue St-Norbert.

(b) De M. E. Roy, demandant qu'un trottoir permanent soit construit à l'angle des rues St-Denis et St-Zotique.

(c) "The Franco American Chemical Co." et requête des Maîtres de la rive Sud, relativement à l'état défectueux de la chaussée de la rue St-Etienne.

(d) De M. N.-E. Picotte, demandant que soit établie une entrée de cour au No 940 rue Dorchester-ouest.

Les documents suivants sont renvoyés à l'inspecteur de la Ville.

(a) De M. E.-R. Déary, au nom des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, relativement au dépot pour la neige, rue Atwater.

(b) De contribuables de Villieray au sujet de l'état impraticable de la rue St-Hubert par suite de la construction de l'égout que la Compagnie Rexford & Bishop a été chargée d'établir.

(c) De M. J. Pelletier, contrôleur et auditeur de la Cité financière du département.

(d) De la Compagnie du Téléphone Bell, demandant la permission de pratiquer des tranchées dans certaines rues pour installer des conduits souterrains.

(e) Une ordonnance de la Commission des Chemins de fer du Canada, à Ottawa, relativement à la plainte de la Cité de Montréal en ce qui concerne les prix exigés par la "Montreal Park & Island Ry Co.", et aussi en ce qui concerne le service dudit chemin de fer dans la Cité de Montréal.

11.—Les demandes suivantes pour des demandes de po-

lots 4 et 485 of the parish of Sault au Recollet for street purposes, be accepted.

(d) From the Applemount Land Co. Ltd., asking that the plan of part of Fraser farm, situated in St. Denis ward, for the opening of streets, 66 feet wide, be accepted.

(e) From Mr. F. Leloup, offering some suggestions anent the cleaning of streets.

From the Stanhope Granite Company offering to sell curbstone to the City.

(f) From N. U. Lacasse asking that the poles opposite Nos 902 to 914, Mount-Royal avenue, be removed.

(g) Protest from the Wardens of St. Brigide's church, *re* erection of a revetment wall on Cartier street.

(h) Order from the Railway Commissioners of Canada, Ottawa, and a letter from the Canadian Pacific Ry Co., anent repairs to Ste. Catherine street East bridge.

(i) From I. Watterson & Co., asking that the gate-way opposite No 124 Murray street, be paved with granite blocks.

(j) From the Montreal Light, Heat and Power Co., anent the destruction of their pipes through the laying of a sewer in DeMontigny street, between Amherst and DeLorimier avenue.

(k) From ratepayers of St. Henri, Ste-Cunégonde and St. Gabriel wards asking Council to urge the Montreal Street Railway to lay an additional line from a point in St. Gabriel ward towards Ste. Catherine street, along Atwater avenue.

(l) From MM. Alex. McArthur & Co., asking that the Montreal Street Ry Co., be allowed to lay tracks on Harbours street to carry freight.

(m) From the Terminal Warehouse and Cartage Co. Ltd, asking for permission to lay a spur line on Commons street.

(n) From ratepayers asking that Harmony street be opened up to Ontario street.

Referred to the City surveyor for a report and plan.

The following documents were referred to the City surveyor for estimates:

(a) From J. Vanier, asking that a permanent sidewalk be laid in front of Nos 104 to 120, St. Norbert street.

(b) From Mr. E. Roy, for a permanent sidewalk, corner of St. Denis and St. Zotique streets.

(c) From the Franco American Chemical Co. and a petition from the mayors on the south shore, complaining of the bad state of St. Etienne street roadway.

(d) From Mr. N. E. Picotte, asking that a gate-way be established at No 940 Dorchester street west.

The following documents were referred to the City surveyor.

(a) From Mr. E. R. Déary, on behalf of the Sisters of the Congregation of Notre-Dame, anent a snow dump on Atwater street.

(b) From ratepayers of Villieray, anent the bad state of St. Hubert street caused by the construction of the sewer which the Rexford & Bishop Co. are at present laying.

(c) From Mr. J. Pelletier, City comptroller and auditor, offering certain suggestions anent the financial administration of the department.

(d) From the Bell Telephone Company asking for permission to make excavations in certain streets for the purpose of laying underground conduits.

(e) Order from the Railway Commissioners of Canada, Ottawa, anent the complaint of the City of Montreal concerning the rates of the Montreal Park and Island Ry Co., and also concerning the service of said railway in the City of Montreal.

11.—The following applications for positions in the Road